Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 54 (1903)

Heft: 10

Rubrik: Divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'auteur a pensé qu'il importait avant tout d'appeler l'attention sur les procédés de vidange et de transport des bois. C'est un résumé de ce qui se fait dans les forêts métropolitaines. Celles-ci se trouvent, il est vrai, dans des pays pourvu de tout un réseau de voies de transport perfectionnées, mais, pour y accéder, il faut souvent recourir aux seules ressources dont dispose le forestier: faire vite et à bon marché.

L'ouvrage parle donc brièvement : du débardage, des chemins forestiers, des glissoirs, des transports par eau.

Régime des eaux en Suisse. Bassin de la Reuss, depuis ses sources jusqu'à l'Aar. Première partie: Surfaces des bassins de réception, des zones de 300 en 300 m. au-dessus de la mer, des rochers, des forêts, des glaciers et des lacs. Travail exécuté par la section hydrométrique de l'Inspection fédérale des Travaux publics. — 1903, Rösch et Schatzmann, Berne.



Divers.

Nous avons reçu dernièrement la circulaire suivante que nous publions ici à titre de document. Nous ne voulons en effet pas prendre part au débat; le jugement est connu d'avance. Nous l'enregistrerons cependant aussitôt que nous aurons pu nous le procurer.

Mais si nous envisageons la question à un point de vue beaucoup plus général, il est certains faits qu'il est bon de rappeler ici.

Voici ce que dit cette circulaire, dont l'auteur, soit dit en passant, un chasseur émérite, ne doit pas avoir l'inculpé en bien grande estime:

"...Chargé de présenter un rapport sur le rôle du renard vis-à-vis de l'agriculture, d'une part, et d'autre part vis-à-vis du gibier envisagé comme une partie de la fortune publique, je ne puis me contenter d'exposer le résultat de mes observations et de mes études personnelles.

"Il est de mon devoir de m'adresser à des personnes plus compétentes que moi pour leur demander des informations qui me permettront d'arriver à une opinion plus impartiale et plus rapprochée de la vérité.

"Pour préciser les points qui m'intéressent spécialement, je vous les présente, très honoré monsieur, sous là forme d'une série de questions, auxquelles je vous prie de bien vouloir répondre par un simple mot:

- "1° Le renard doit-il être considéré comme un animal utile à l'agriculture, en tant que destructeur de mulots, de vers-blancs (haunetons) ou d'autres ennemis des cultures et même du gibier?
- "2° Les alouettes, les cailles, les perdrix et autres espèces nichant sur le sol réclament, surtout pendant le jeune âge, une nourriture très abondante et presque exclusivement animale qu'elles prélèvent sur les

insectes, les larves, les vers et autres ennemis des cultures. Elles consomment évidemment, d'autre part, un peu de verdure et quelques graines de plantes utiles ou nuisibles?

"Pour l'ensemble doit-on considérer ces oiseaux comme nuisibles, indifférents ou, au contraire, comme des auxiliaires d'autant plus utiles que les oiseaux insectivores d'autres espèces deviennent plus rares?

"3° Avez-vous remarqué que, dans les contrées où le renard est détruit comme nuisible à la chasse, et où il est devenu rare, l'agriculture souffre davantage qu'ailleurs des déprédations des rongeurs ou des insectes nuisibles?

"Dans ces contrées les autorités ou les particuliers doivent-ils faire plus d'efforts et plus de sacrifices pour lutter contre ces ennemis de l'agriculture?

"4° Les services attribués au renard (question 1) sont-ils suffisants pour compenser le mal qu'il fait aux nichés (2°) et aux volailles domestiques? Au point de vue agricole est-il en un mot utile, indifférent ou plutôt nuisible?…"

La forêt est le domaine exclusif, préféré ou seulement accidentel, de beaucoup d'animaux grands et petits. Ceux-ci entrent dès lors en différents rapports entre eux et les arbres de leur domaine et c'est de la nature de ces rapports que dépend l'importance forestière à attribuer à chaque espèce.

Il est en effet certains habitans de nos boisés qui n'ont aucune influence, ni sur la végétation des arbres, ni sur l'existence des autres animaux. Pour d'autres, cette influence est si minime et si peu appréciable, qu'elle n'entre guère en ligne de compte: ce sont les animaux indifférents pour nous. Il est cependant bon de dire que tel animal indifférent en temps ordinaire peut, cas échéant, acquérir une importance forestière plus ou moins grande, à certain moment donné et lorsque certaines conditions se trouvent satisfaites: il suffit pour cela soit d'une propagation exceptionnelle de l'espèce; celle-ci sort alors de sa réserve, tout comme la faim chasse le loup du bois; soit d'un état particulier de la forêt, la rendant moins résistante aux attaques de ses ennemis.

D'autres animaux peuvent avoir une action bienfaisante ou néfaste sur nos peuplements, c'est-à-dire être pour nous utiles ou nuisibles. Mais souvent, généralement même, telle espèce est en même temps l'un et l'autre faisant du bien d'un côté, du mal ailleurs. Pour déterminer son importance sylvicole, il faut dans ce cas chercher à établir le bilan entre ces deux genres d'activité, peser le pour et le contre et en tirer les conséquences.

Il ressort déjà de ces quelques mots que la détermination du caractère utile, nuisible ou indifférent de tel ou tel animal ne peut jamais être prise dans un sens absolu. Elle dépend avant tout du point de vue auquel on se place pour trancher la question. Un animal peut être nuisible à la chasse, par exemple, et dès lors méprisé des chasseurs,

tandis qu'il est utile à la forêt et la campagne et mérite notre protection. Il peut même arriver que ce soient les propriétés qui le rendent utile dans l'un des domaines qui fassent sa nocuité dans l'autre; ensorte qu'il sera poursuivi par un tel, pour les mêmes actes qui le font protéger par un autre!

Tel est le cas de maître renard. En détruisant les levrauts, il gêne les chasseurs auxquels il enléve un gibier fort apprécié; tandis que par la même occasion il débarasse la campagne et la forêt d'un rongeur désagréable, sinon réellement nuisible. De quel côté penchera la balance?

Et même plus, les intérêts de l'agriculteur avec lequel nous nous solidarisons dans ce cas, ne sont pas toujours identiques aux nôtres, puisqu'un animal peut avoir une importance différente, opposée même dans les deux domaines. L'étourneau et le loriol ne peuvent guère être nuisibles à la forêt, tandis que, parfois, ils incommodent sérieusement l'agriculture.

Si nous considérons notre faune au point de vue forestier seulement, nous trouvons facilement des animaux à classer sans hésiter soit parmi nos amis, soit au nombre de nos ennemis, c'est-à-dire dont les services priment pour nous les méfaits ou inversement. Mais nous voyons bientôt qu'il n'en est aucun, du moins parmi les animaux à organisation supérieure, les vertébrés, qui cause du mal sans faire aussi parfois quelque bien. Tout comme il en existe fort peu qui, à côté de beaucoup de services, ne nous occasionnent pas certains dommages.

Mais, entre ces deux extrêmes, les étapes sont nombreuses; si bien que, outre ces habitants décidément utiles ou nuisibles, la forêt en héberge d'innombrables dont les dommages compensent à peu de chose près l'utilité.

Et si pour cette raison il est déjà difficile de résoudre la question posée, la difficulté augmente encore par le fait que l'importance forestière peut changer ensuite de diverses circonstances. L'âge, le sexe, l'abondance ou la rareté de telle espèce ou de l'un de ses aliments, la saison, la nature de la forêt et l'état dans lequel elle se trouve, tout cela, nous le savons, et d'autres facteurs encore, font varier du tout au tout et changent du positif au négatif, les méfaits ou les services de l'espèce en question. Il est dès lors possible, après des observations cependant minutieuses de taxer aujourd'hui tel animal d'utile qu'il faudra demain ou ailleurs, considérer comme indifférent ou nuisible.

La nocuité de même que l'utilité d'un animal peuvent du reste être directe ou indirecte. Telle espèce nuira directement en endommageant en tuant un arbre, elle nuira indirectement en se nourissant d'animaux réputés utiles.

Une autre sera directement utile en disséminant des essences forestières, tandis qu'elle le sera indirectement en détruisant des insectes nuisibles. L'une de ces façons d'agir n'exclut du reste absolument pas l'autre et, à cet égard encore, là comme ailleurs, beaucoup d'espèces cumulent différentes fonctions.

C'est de la biologie des animaux, de leurs mœurs que découle leur importance forestière. Et c'est aussi ce qu'il importe de connaître avant tout.

C'est dire, si nous voulons juger en connaissance de cause, que nous aurons à examiner une infinité de questions, auxquelles il n'est malheureusement pas possible de répondre par un simple mot. Nous nous permettons donc de mettre sérieusement en doute, la valeur pratique du plébiscite ouvert de cette façon, sur le compte de certains animaux.



Mercuriale des bois en sept./oct. 1903. Tous droits réservés.

Les indications relatives aux prix des bois façonnés sont faites d'après la classification adoptée dans les Etats de l'Allemagne du Sud (voir le numéro de janvier).

A. Prix des bois vendus sur pied, par m³.

(Exploitation à la charge du vendeur. Mesurage sur bois abattu avec écorce).

Berne, Forêts domaniales, VIº arrondissement, Emmental.

(Bois vendu jusqu'à un diamètre minimum de 30 cm. comme bois de sciage, et de 15 cm. comme bois de construction.)

Forêts domaniales de l'Emmental (jusqu'à la gare la plus rapprochée fr. 6.50). 550 m³, ⁷/₁₀ sap., ³/₁₀ épic. bois de sciage, à 2,3 m³ par plante, fr. 30 (I^{re} et II^e qualité). — (Jusqu'à la gare la plus rapprochée fr. 5.50). 180 m³, ⁷/₁₀ sap., ³/₁₀ épic., à 2,5 m³ par plante, fr. 23.70 (II^e qualité). — (Jusqu'à la gare la plus rapprochée fr. 6). 150 m³, épic. bois de constr., à 0,9 m³ par plante, fr. 14.50 (I^{re} qualité). — Observation. Les prix des bois de construction sont les mêmes que ceux de l'an dernier. Le bois de sciage se vend plus cher que l'année passée (environ 5 °/o); on donne la préférence aux bois forts.

Berne, Forêts domaniales, VIIIº arrondissement, Berne.

(Bois vendu jusqu'à un diamètre minimum de 26 et 30 cm. comme bois de sciage et de 10 et 12 cm. comme bois de construction.)

Wildeney (Transport jusqu'à Zäziwil fr. 3.50). 100 m³ sap., bois de sciage, à 2,70 m³ par plante, fr. 33. — Gross-Doppwald (à Niederhünigen fr. 3.50). 150 m³, 8/10 sap., 2/10 épic., bois de sciage, à 2,30 m³ par plante, fr. 30.20. — 85 m³, 9/10 sap., 1/10 épic., bois de sciage, à 2,10 m³ par plante, fr. 29.50. — 12 m³ hêtre, bois de sciage, à 1,30 m³ par plante, fr. 31. — Mittler Doppwald (à Stalden fr. 3.50). 100 m³, 7/10 sap., 8/10 épic. bois de sciage, à 2 m³ par plante, fr. 30.50. — Klein-Doppwald (à Steinen fr. 3.50). 80 m³, 1/2 sap., 1/2 épic. bois de sciage, à 2,65 m³ par plante, fr. 32.07. — Biglenwald (à Schwanden fr. 3.50). 110 m³, 7/10 sap., 3/10 épic. bois de sciage, à 2,20 m³ par plante, fr. 30.20. — (jusqu'à Worb fr. 4). 100 m³, 9/10 sap., 1/10 épic. bois de sciage, à 2,60 m³ par plante, fr. 31. — Observation. Les prix du beau bois de sciage accusent une augmentation du 3 au 5 0/0. — Löhlisberg (à Köniz fr. 3.50). 75 m³, 8/10 épic., 2/10 pins, bois de sciage, à 5 m³ par plante, fr. 30.10 (bois